



RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2018



Elena Marqués
Animatrice SAGE
17/12/2018

Table des matières

Table des matières.....	0
1. Contexte, historique et fonctionnement du SAGE	2
2. Cellule d'animation du SAGE : missions et objectifs.....	3
3. Actions menées en 2018.....	4
3.1 Validation de l'état initial du SAGE.	4
3.2 Recrutement d'un bureau d'études.....	4
3.3 Rédaction et validation du « Diagnostic » du SAGE des 6 Vallées	4
3.4 Réunion de la CLE et ses instances	4
Commission Locale de l'Eau.....	4
Bureau	5
Commissions thématiques.....	5
3.5 Sensibilisation des acteurs du territoire	5
3.5.1 Mois du changement climatique	5
Conférence et atelier participatif « Le changement climatique dans le territoire du SAGE des 6 Vallées »	6
Animations auprès des lycéens du territoire.....	7
3.5.2 Formation à l'entretien durable des mares	7
3.5.3 Conférence : le jardinage au naturel	7
3.5.4 Fête de la nature.....	8
3.5.5 Animations scolaires	9
3.5.6 Journal du SAGE.....	9
3.4 Coopération international : Participation à l'élaboration du SAGE Samendéni- Sourou au Burkina Faso	9
4 Prospective pour 2019	10

1. Contexte, historique et fonctionnement du SAGE

Après plus de 12 ans d'actions sur la prévention du risque d'inondation et conscients qu'une gestion concertée est nécessaire dans le domaine de l'eau, les **Syndicats Mixtes des Bassins Versants de l'Austreberthe-Saffimbec** et de **Caux-Seine** ont délibéré à l'unanimité en 2013 pour lancer une démarche d'élaboration commune de SAGE.

Monsieur le Préfet coordonnateur de bassin a été saisi pour valider la démarche d'émergence du SAGE le 21 mars 2013. Par courrier du 1er août 2013 le Préfet de Seine-Maritime a invité les syndicats de Caux-Seine et Austreberthe à élaborer le SAGE sur la base de ce périmètre.

Le dossier préliminaire présentant le périmètre, les enjeux et la composition de la CLE a été présenté au comité de pilotage d'élaboration du SAGE le 20 juin 2014 qui a vérifié l'adéquation de l'outil SAGE avec les enjeux du territoire. Après consultation du document par le Préfet, l'arrêté de délimitation de périmètre a été publié le 23 février 2015 puis celui concernant la composition de la CLE, le 29 octobre 2015. L'état initial du SAGE a été validé par la CLE le 1^{er} février 2018. En juin 2018 le bureau d'études SCE a été missionné pour l'élaboration des documents du SAGE.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE des 6 Vallées compte 47 membres, un bureau et trois commissions thématiques. Le bureau est composé de membres représentatifs des trois collèges et est présidé par le Président de la CLE. Le bureau assiste le Président dans ses fonctions, et notamment pour la préparation des réunions plénières de la CLE, dans le suivi du travail des commissions thématiques.

Lors de cette première réunion La CLE du SAGE s'est dotée d'un bureau composé de :

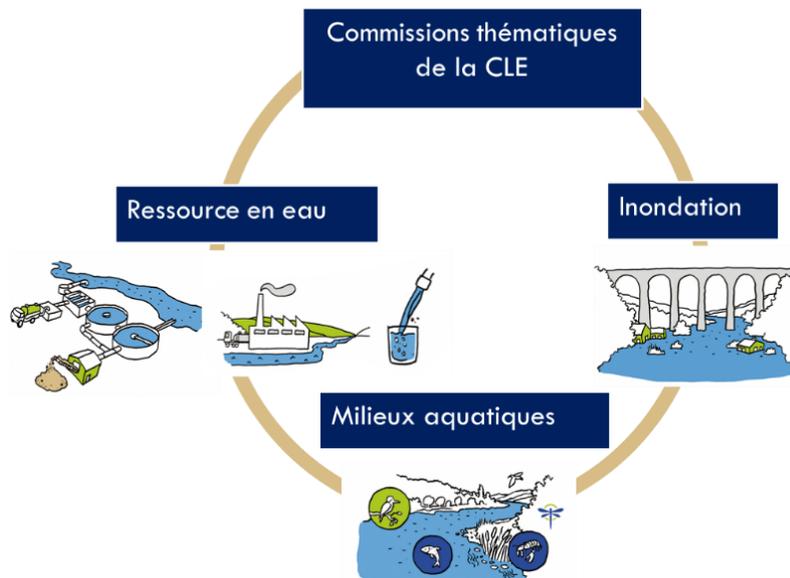
- 1 Président : M. Garand (*Maire de Fréville*).
- 3 Vice-Présidents : M. Coriton (*Maire de Caudebec en Caux*), M. Cortinovic (Président du SMBVAS) et M. Feron (SMBVCS).
- Autres membres : M. Legay (Syndicat d'Eau du Caux-Central), M. Prevost (Villers-Ecalles), M. Cornut-Gentille (ASA Rançon Fontenelle), M. Boulanger (Association des sinistrés de l'Austreberthe), M. Capron (Duclair Environnement)¹, Mme. Giannetti (DISE), Mme. Olivier (Agence de l'Eau)



¹ L'association Duclair Environnement a été dissoute le 31/01/2018. L'association FNE la remplacera à partir de 2019

Les commissions thématiques orientent et supervisent la préparation des documents des différentes étapes du SAGE avant leur soumission à la CLE. Leur composition peut être élargie à des personnes extérieures à la CLE. La CLE a créé trois commissions thématiques dans les domaines suivants :

- Inondation (Réduction du risque inondation et de la vulnérabilité, culture du risque)
- Ressource en eau (Pollutions diffuses, transfert des polluants (ruissellement, érosion), alimentation en eau potable (prélèvements, rejets, sécurisation, assainissement)
- Milieux aquatiques (cours d'eau, restauration de la continuité écologique, zones humides, mares)



2. Cellule d'animation du SAGE : missions et objectifs

La cellule d'animation du SAGE des 6 Vallées est composée de l'animatrice SAGE, poste financé par l'AESN. Sous la direction de l'ingénieur coordonnateur du SMBVAS et du Président de la Commission Locale de l'Eau, elle est chargée de mettre en place des démarches nécessaires à la mise en route du SAGE et notamment :

- D'assurer l'appui administratif et technique des activités de la commission locale de l'eau (CLE),
- D'organiser et animer les réunions de la Commission Locale de l'Eau et ses instances,
- De rédiger les différents documents du SAGE :
 - Elaboration du dossier préliminaire et de l'état initial du SAGE,
 - Assurer la réalisation des études nécessaires à l'élaboration du SAGE soit en interne ou soit en externe,
 - Préparer et piloter les marchés correspondants,
- De mettre en place les actions de communication et de sensibilisation.

3. Actions menées en 2018

3.1 Validation de l'état initial du SAGE.

L'état initial du SAGE a été validé par la commission locale de l'eau le 1^{er} février 2018. Le rapport est accompagné d'un livret cartographique compilant l'ensemble des cartes. Un résumé du rapport de l'état initial à destination des membres de la CLE a été rédigé et transmis à l'ensemble des membres.

L'état initial représente la première étape d'élaboration du SAGE. Il a pour objectifs de permettre aux membres de la CLE de s'approprier le territoire et ses problématiques, de disposer d'une approche transversale de la gestion de l'eau et de partager un même socle de connaissances. L'état initial fait la synthèse des données existantes sur l'état de la ressource en eau et des milieux aquatiques ainsi que sur les "pressions" qui s'exercent sur la ressource à travers les différents usages de l'eau.

3.2 Recrutement d'un bureau d'études

Sur la base de l'état initial validé par la CLE, le bureau d'études SCE a été missionné afin d'élaborer les documents du SAGE conformément à l'ensemble des dispositions réglementaires en vigueur. Le projet de SAGE (avant la phase de consultation des assemblées et enquête publique) devra être approuvé par la Commission Locale de l'Eau en janvier 2020, avant la période de réserve des services de l'Etat prévue 1 mois avant le premier tour des élections municipales de mars 2020.

3.3 Rédaction et validation du « Diagnostic » du SAGE des 6 Vallées

La phase de « diagnostic », doit permettre d'identifier les causes de dégradations, les sources de pollution et les pressions, ainsi que la compatibilité des usages existants avec la préservation et la restauration des masses d'eau et des milieux aquatiques. Cette phase aboutira à la définition des premiers grands objectifs de gestion de la ressource en eau.

Le bureau d'études SCE est chargé de la rédaction du document en concertation avec les commissions thématiques. Le rapport a été soumis au vote de la CLE le 18 décembre 2018.

3.4 Réunion de la CLE et ses instances

Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'Eau s'est réunie à deux reprises en 2018. Le compte rendu de ces réunions est en ligne sur l'onglet réservé aux membres de la CLE. <https://www.smbvas.fr/>

Date	Ordre du jour
01/02/2018	• Validation de l'Etat Initial
18/12/2015	• Validation du Diagnostic

Bureau

Le bureau s'est réuni à deux reprises en 2018. Le compte rendu de ces réunions est en ligne sur l'onglet réservé aux membres de la CLE. <https://www.smbvas.fr/>

Date	Ordre du jour
22/02/2018	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du dossier de consultation des entreprises • Planning des actions pour 2018. • Point sur l'arrêté de composition de la CLE • Présentation des objectifs du stage de recensement des rejets en rivière
28/11/2015	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du rapport d'activité 2018 • Présentation du rapport de diagnostic

Commissions thématiques

Trois commissions thématiques se sont réunies afin de se concerter sur les enjeux du territoire ciblés dans le premier jet du rapport de la phase diagnostic. Le compte rendu de ces réunions est en ligne sur l'onglet réservé aux membres de la CLE. <https://www.smbvas.fr/>

Commission thématique	Date	Nombre de participants
Qualité et quantité d'eau	27/09/2018	18
Risque inondation	02/10/2018	15
Milieux aquatiques	02/10/2018	16

Suite aux différentes commissions thématiques et aux vues des enjeux du territoire en lien avec la disparition des herbages, il a été convenu de créer un groupe de travail agricole. Ce groupe de travail se réunira dès janvier 2019 et aura pour objectif d'émettre des propositions d'actions à la CLE lors de la phase d'écriture du SAGE.

3.5 Sensibilisation des acteurs du territoire

3.5.1 Mois du changement climatique

Le SAGE des six vallées en collaboration avec les syndicats de bassin versant de l'Austreberthe-Saffimbec et de Caux-Seine ainsi que la communauté de communes Yvetot-Normandie ont organisé le mois du changement climatique en octobre 2018. Au programme : une conférence-atelier, des projections, des expositions, des publications sur les réseaux sociaux et des animations dans les lycées du territoire.

Conférence et atelier participatif « Le changement climatique dans le territoire du SAGE des 6 Vallées »

Après la classe d'eau les membres de la CLE souhaitaient renouveler les occasions de se rencontrer. Un événement dédié à l'adaptation au changement climatique a eu lieu le 9 octobre 2018 au CERT. Une conférence-atelier a été organisée à destination des membres de la CLE, des élus du territoire et des agents techniques des collectivités. Quelles conséquences aura le changement climatique sur notre territoire à moyen terme ? Que faire pour s'y adapter ? Trois intervenants ont présenté les conséquences du changement climatique sur la ressource en eau, les milieux aquatiques et le risque d'inondation et des actions pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. En fin d'événement les invités ont pu participer à un atelier pour rédiger les « Dix commandements de l'adaptation au changement climatique du territoire du SAGE des 6 Vallées ». Enfin, les structures porteuses du SAGE ont signé une charte d'engagement pour adopter des stratégies d'adaptation au changement climatique en présence d'André Berne, directeur de l'AESN Seine-Aval. 38 personnes ont assisté à l'évènement.



Atelier 15 minutes

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre est primordial. Mais malheureusement cela ne suffira pas. Ensemble, nous vous invitons à rédiger les "10 commandements de l'adaptation au changement climatique du SAGE des 6 Vallées"

Dans un style biblique (mais sans connotation religieuse bien sûr) nous vous invitons à trouver au moins 4 préceptes essentiels à respecter si l'on veut s'adapter au changement climatique.

Petit exemple: "L'eau, tu ne gaspilleras pas"

L'objectif est de trouver des commandements sur l'ensemble des thématiques liées à l'eau. Voici quelques pistes de réflexion:



Animations auprès des lycéens du territoire

Cinq animations ont été organisées avec les lycées du territoire autour d'une exposition sur le changement climatique en Normandie et la projection du film « Heulà ! ça chauffe ! ». Sur une durée de deux heures les élèves ont répondu à un quizz interactif et travaillé en groupe pour proposer des actions concrètes à mettre en place sur leur lycée pour atténuer leur impact sur le changement climatique. Ces idées ont été mises en commun lors d'un débat sous forme de jeu de rôle. 270 élèves ont participé aux animations.

Lycée	Date	Nombre d'élèves
Lycée agricole et agroalimentaire d'Yvetot	11/10/2018	120
	06/11/2018	
Lycée Général Queneau Yvetot	04/06/2018	90
	06/11/2018	

3.5.2 Formation à l'entretien durable des mares

Dans le cadre du plan « Donnons vie aux mares » du syndicat de Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec une formation sur l'entretien des mares en collaboration avec le PRAM (Programme Régional d'Actions pour les Mares) a été organisée. Cette formation s'adressait aux responsables de l'entretien des mares au sein des collectivités et aux propriétaires privés de mares ayant fait l'objet d'une réhabilitation par le SMBVAS. Comment fonctionne une mare ? Quel rôle ont les mares sur le risque d'inondation, l'épuration des eaux et la biodiversité locale ? Comment les entretenir ? Quelles actions et à quel moment de l'année ? La formation a démarré par une présentation en salle avant d'aller sur le terrain pour échanger sur des exemples concrets. 18 personnes ont participé à la formation. Le même format sera organisé sur le territoire de Caux-Seine en 2019.



3.5.3 Conférence : le jardinage au naturel

Suite au stage réalisé en 2017 de recensement des jardins partagés et l'enquête sur les pratiques, une conférence sur le jardinage durable a été organisée à l'occasion de la journée des portes ouvertes des jardins collectifs de Duclair. L'objectif était de sensibiliser les jardiniers à l'abandon des pesticides à partir de janvier 2019. Guillaume Salagnac, de l'Agence Régionale de l'Environnement, a animé cette conférence qui a été articulée sur les thèmes suivants :

- Lutte contre les ravageurs, les mauvaises herbes et les maladies sans pesticides.
- Gestion des déchets verts
- Gestion économe de l'eau au jardin

30 personnes ont assisté à l'évènement. L'ensemble des responsables des jardins collectifs du territoire ont été conviés et invités à relayer l'information auprès des jardiniers. L'opération sera renouvelée en 2019 sur le bassin versant de Caux-Seine.



3.5.4 Fête de la nature

Participation à la quatrième édition de l'évènement grand public du SMBVAS dans le cadre de la fête de la nature avec de nombreuses animations menées par l'équipe du syndicat appuyée par des prestataires. Des animations sur les milieux aquatiques, la préservation de la ressource en eau, le ruissellement et le risque d'inondation, la biodiversité et le jardinage durable étaient au programme. 450 personnes ont assisté à l'évènement.



3.5.5 Animations scolaires

Intervention lors de la classe d'eau de Blacqueville, deux animations autour du grand cycle de l'eau, les gestes en cas d'inondation et la vie de la mare. 50 élèves ont participé à ces animations.



3.5.6 Journal du SAGE

Un nouveau numéro du journal du SAGE a été adressé aux membres de la CLE cet été. Il est disponible en ligne sur le site du www.smbvas.fr



3.4 Coopération internationale : Participation à l'élaboration du SAGE Samendéni-Sourou au Burkina Faso

Le Burkina Faso est situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Pays du Sahel enclavé où les impacts des changements climatiques sur l'eau sont de plus en plus ressentis, la rareté de l'eau contraint le développement économique et de lutte contre la pauvreté. Le pays s'est engagé dès la fin des années 90 dans la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau.

Depuis 2013, l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) au Burkina Faso et l'Office International de l'Eau (OIEau) réalisent des projets autour de la mise en œuvre d'une gestion durable de l'eau avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN). L'élaboration du SAGE prioritaire Samendéni-Sourou, 1er SAGE du Burkina Faso, fait partie de cet accord de coopération internationale. Un appel à collaboration auprès des animateurs SAGE a été lancé par l'AESN pour participer l'élaboration de ce SAGE. L'animatrice du SAGE a souhaité participer au projet. Elle a été mise à disposition de l'Office International de l'Eau pendant une

semaine en 2018 pour appuyer ses homologues burkinabés dans la création d'outils de communication et la mise en place d'actions de mobilisation des acteurs.

4 Prospective pour 2019

L'année 2019 va être marquée par la rédaction des documents du SAGE. Le premier semestre sera dédié à l'élaboration des tendances et scénarios et la définition de la stratégie. Le deuxième semestre sera consacré à la rédaction du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et du règlement.

La phase « **tendances et scénarios** », permettra de répondre à la question suivante : « Comment la ressource évoluera-t-elle si le mode de gestion actuelle perdure ? ». Cette phase aura pour objectif d'estimer les tendances d'évolution des usages, de leur impact sur le milieu et de décrire un état probable de la ressource et des milieux à moyen terme et de proposer des scénarios en fonction du degré de protection de la ressource en eau et des différents moyens techniques et financiers pour y parvenir.

Enfin, la phase de « **choix de la stratégie** » permettra d'établir une stratégie collective qui servira de colonne vertébrale à la rédaction des documents du SAGE (PAGD et règlement).

Le rôle de la concertation à ce stade de l'élaboration du SAGE est crucial. Les différentes instances de travail de la CLE (commissions thématiques, groupes de travail, bureau...) du SAGE vont être mobilisées régulièrement en 2019. En parallèle, des réunions d'information et concertation se tiendront auprès des élus du territoire qui ne font pas partie de la CLE. L'année 2019 sera aussi dédiée à la consultation préalable du public.

Figure 1 : Planning de l'élaboration du SAGE 2019

	2019											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Scénarios et stratégie	⊙		⊙	◇		◆◆						
PAGD, Règlement et relecture juridique									✍✍✍	✍✍✍	◇◆✍	◇◆
Commissions thématiques/groupes travail	⊙											
Réunion Bureau	◇											
Réunion CLE	◆											
Réunion élus	◆											
Comité de rédaction	✍											
Réunion services Etat	📄											

En plus des actions d'élaboration du SAGE, d'autres activités sont prévues pour l'année prochaine :

- Un stage de recensement et caractérisation des rejets en rivière avec des propositions d'actions à intégrer dans le SAGE.
- Des actions visant la lutte contre les Espèces exotiques Envahissantes (EEE) en partenariat avec les acteurs du territoire.
- Des évènements de sensibilisation du grand public aux thématiques du SAGE continueront à voir le jour.

Le tableau ci-dessous synthétise les actions prévues en 2019.

Actions 2019
Elaboration du SAGE
Phase « Scénario tendanciel »
Phase « Choix de la stratégie »
Phase « PAGD et règlement »
Phase « Evaluation environnementale »
Consultation du public
Animation de la CLE et ses instances
CLE
Commissions thématiques
Réunions du bureau
Groupe de travail agricole
Action de sensibilisation et communication
Consultation préalable du public
Réunions publiques d'information et concertation
Signature des chartes aux jardins collectifs
Conférence le jardinage au naturel Caux-seine
Formation à entretien durable des mares sur le territoire de Caux-seine
Participation à la Fête de la nature du SMBVAS et à la fête du cidre à Rives-en-Seine
Actions d'animation en collaboration avec les établissements scolaires du territoire
Autres
Stage « Recensement et caractérisation des rejets en rivière »
Actions sur les espèces exotiques envahissantes (à définir avec les acteurs du territoire)